

## Foreur Sondeur Injecteur : Géotechnique/Fondations Spéciales

TP/Génie Civil : 08. 15.18 Mise à jour 12/2025

Codes : NAF : 43.13Z ; ROME : F1401 ; PCS : 621c ; NSF : 232

Les informations fournies sont indicatives, sans caractère obligatoire, et n'ont aucune valeur légale

### Situation Travail

Utilise une foreuse rotative ou marteau fond de trous (roche dure) dans les domaines : de la géotechnique (études de sol), des fondations spéciales (micropieux, tirants d'ancrage) avec circulation directe ou indirecte d'un fluide de forage (eau, boue, air, mousse...) ; de la géothermie, et du creusement de puits aquifères.



### PREVENTION GAGNANTE BTP

#### Performance Economique

- Il doit choisir les équipements de travail en fonction des conditions et des caractéristiques particulières du travail (ex : foreuse utilisable en atmosphère explosive ATEX).
- Depuis peu existence de foreuse électrique.
- Ces travaux sont effectués, en équipe constituée d'un opérateur (foreur/sondeur) et d'un aide foreur ; (pour les tirants d'ancrage 3 à 4 opérateurs).

La foreuse sur chenille est amenée sur le chantier par un porte engin ; la zone présentant le moins de risque pour le chargement/déchargement est privilégiée ; ou utilisation d'une foreuse montée sur porteur (camion).



#### Le sondeur / foreur :

- Décharge la foreuse du porte char ( doit avoir aussi une autorisation de conduite porte engins)
- Positionne la machine sur un sol stable et résistant , en utilisant les stabilisateurs

- Commande les opérations de forage , depuis un poste positionné à proximité de la zone de travail : debout, se déplaçant peu, commande manuellement une série de leviers (rotation et translation verticale de la tête, percussion, frein, embrayage, vitesses, accélérateur, arrêt d'urgence, manutention du treuil) et surveille les manomètres (pompes hydrauliques) ;ne s'éloigne pas de son poste de commande pendant le forage, car doit pouvoir intervenir immédiatement sur les organes de commande en cas de problème.
- Veille au prélèvement des échantillons ( éléments mobiles à l'arrêt, et à leur conditionnement.
- Déplace la foreuse automotrice, peut conduire le camion portant ou tractant la machine.
- Assure l'entretien de premier niveau (entretien courant et petites réparations) : vérifie les niveaux et complète éventuellement (huiles, liquides hydrauliques, carburant, réfrigérant) ; ne pas nettoyer les pièces avec du gasoil , utiliser des solvants verts de préférence aux solvants pétroliers
- Lors vidange, laisser refroidir l'huile hydraulique avant de purger ou vidanger les circuits
- Peut partager les tâches de l'aide sondeur/ foreur



## PREVENTION GAGNANTE BTP

### Performance Economique

#### **L'aide sondeur / foreur :**

- Ajoute ou retire *les tiges ou tubes de forage* (en fonction de la profondeur à atteindre) ; prend la tige stockée au sol, la dresse à la verticale (peut être aidé dans ses manutentions par un treuil conforme et vérifié), puis la visse au niveau de la tête de rotation sur le train de tiges guidé par un vérin à l'aide d'une clé à chaîne ou d'une clé à molette ( une tige pèse 20 à 40 kg pour 2 à 3 mètres de long) .

Le combiné tige-tube utilisé en blindage-forage est beaucoup plus lourd ( 75 à 85 kg pour 2 mètres de long) .

A chaque changement de tiges, l'aide ouvre les mâchoires de la guillotine qui tient la tige et les referme sur la tige suivante.

Ne pas porter de vêtements flottants (pièces en mouvement)

La cadence de changement des tiges est soutenue, en début de forage.

#### **Sécurisation de la zone dangereuse de travail :**

- zone à l'intérieur et/ou autour de l'appareil de forage dans laquelle une personne est exposée à un risque de lésion ou d'atteinte à la santé (entrainement ou happement d'un vêtement ou d'une partie du corps par le train de tiges).

- Interdire l'accès aux éléments mobiles de travail dangereux, tant qu'ils sont en mouvement par la mise en place : de protecteurs ou dispositifs de protection : les pièces mobiles (tête de forage, tête d'eau, poulies, courroies, pignons, etc.), lorsqu'elles présentent des risques mécaniques pour les opérateurs ou leurs aides, doivent être munies d'un dispositif de protection matérielle fixe (capot).

- Dans les cas où la sécurité des personnes repose essentiellement sur les dispositifs d'arrêt d'urgence "coup de poing », il est vivement recommandé de mettre en place, en complément, un ou des arrêts d'urgence *de type passif*, c'est-à-dire agissant indépendamment de la volonté des personnes (plaques sensibles, câble arrêt urgence, mise en mode de fonctionnement réduit automatique des machines).



**Les sondages de faible diamètre**, peu profonds peuvent être réalisés par :

- un engin, pelle ou tractopelle, équipé *d'une tarière ou d'un marteau pneumatique*.



**PREVENTION GAGNANTE BTP**

Performance Economique

❖ **Réalisation des missions de repérage *d'amiante environnemental avant travaux dans les sols et roches en place*.11/2011 : Nouvelle norme NF P94-001**

La norme rappelle que "**la présence d'amiante naturelle** (amiante environnemental) dans certains sols ou certaines roches **induit un risque pour les travailleurs**".

Sont concernés :les travaux de forage , de fondation de tous types

**Obligations de repérage amiante avant travaux Ministère du travail 03/2021**

Le COFRAC\_(Comité Français d'Accréditation) vient de publier un **Guide Technique d'Accréditation "Recherche d'amiante dans les échantillons massifs"**  
**LAB GTA 44 - Révision 00.**

- **Travaux Sondage** : forages de Ø 70 à 200 mm desquels on extrait des échantillons de terrain (carottes) très proches de leur état in situ ; les carottes soigneusement protégées sont adressées au laboratoire pour y étudier leurs *caractéristiques physiques* (densité, teneur en eau

etc...), *mécaniques* (résistance à l'écrasement, consolidation...), ou *chimiques* (composition minérale ou organique).

#### - **Travaux Fondations :**

- Réalisation de **micropieux** : pieu de faible section ( $\varnothing$  200 à 250 mm), dont la longueur peut atteindre 35 mètres, disposé en groupes pour fonder ou consolider un ouvrage (en sous œuvre, renforcement, ...) ; c'est un travail sous hauteur réduite, dans un espace exigu .

*Plusieurs étapes : réglage, et forage ; forage sous tubage, boue, coulis ou mortier, ou à l'air ; mise en place d'une armature par éléments vissés ou soudés de longueur adaptée à la hauteur disponible, pouvant être équipée de manchettes pour l'injection sous pression ; scellement au coulis ou au mortier de l'armature, injection adaptée ; micropieux terminé avant recépage et soudage d'une plaque de répartition ; scellement de l'ancrage, liaison avec la superstructure (cas de reprise en sous-œuvre).*



#### PREVENTION GAGNANTE BTP

#### Performance Economique

- Réalisation de **tirants d'ancrage** : ( $\varnothing$  de 100 à 250 mm), longueurs moyennes 15 à 25 m ; la capacité d'un tirant varie en moyenne de 20 à 200 tonnes, utilisés pour le renforcement de parois de soutènement sous-dimensionnées (retenue des poussées de terre), stabilisation de pentes en terrain meuble ou de talus rocheux



Un tirant est composé :

- D'une tête d'ancrage qui transmet les forces de traction de l'armature à la structure à ancrer par l'intermédiaire d'une plaque d'appui.
- D'une partie libre qui est la longueur d'armature comprise entre la tête d'ancrage et le début du scellement
- D'une partie scellée qui est la longueur d'armature sur laquelle la force de traction est transmise au terrain environnant par l'intermédiaire du coulis de scellement

- Exécution du forage *sous un angle*, à l'aide d'un tube de protection externe (tubage / chemisage), sous fluide de forage à travers un dispositif d'injection (éléments de tube interne)
- Au niveau défini, remplacement du fluide de forage par un coulis de ciment à travers le dispositif d'injection, retiré au fur et à mesure
- Mise en place de l'armature (barre, torons,) dans le trou du forage, (avec une grue, un dérouleur, voire à bras d'hommes), sur une longueur de scellement et une partie libre éventuelle, définie selon le concept.
- Retrait progressif du tube de protection externe et injection d'un coulis de ciment (coulis de scellement) sous pression : exécution du bulbe d'ancrage ;
- scellement sur toute la longueur de l'armature (clou ou ancrage passif) ; tirant actif ou pré-sollicité : mise en tension / précontrainte lors de la réalisation de l'ancrage, au plus tôt après un délai de sept jours pour des tirants injectés avec coulis de scellement classique
- Tirant passif ou non pré-sollicité (uniquement sollicité lors de déformations du terrain) : cachetage de la tête d'ancrage par un capot.

**- *Injections de sols* :**

Selon le type de problèmes rencontrés dans le sol, l'injection a pour objectifs la consolidation, l'étanchement, le scellement, le remplissage ou la compensation.



**PREVENTION GAGNANTE BTP**

**Performance Economique**

L'injection est utilisée pour améliorer la résistance mécanique et / ou pour diminuer la perméabilité du sol par injection de produits spéciaux pouvant être pompés qui durcissent dans le sol et / ou comblient des cavités

Avec ces techniques, la stabilité du terrain est assurée par une boue de bentonite, la poussée hydrostatique de cette boue compense la poussée des terrains et des eaux de la nappe phréatique ; large gamme de types de coulis d'injection, selon les objectifs de l'injection à atteindre (consolidation ou étanchéité) ; les vibrations peuvent être surveillées et le procédé peut être adapté afin de garantir une amplitude de vibration maximale.

**Opérateur Fondations Spéciales 08. 20.18**

- Peut intervenir sur des matériaux contenant de l'amiante, après formation (sous-section 4)

**Operateur Intervenant Matériaux Amiantés MCA 04.10.18 amiante naturel des sols**

## Exigences

- Acuité Auditive Adaptée /Poste : bruit foreuse
- Attention/ Vigilance
- Capacité Réflexion /Analyse :
- Conduite : VUL ; PL ; foreuse
- Contrainte Physique :forte
- Contrainte posturale : définie comme positions forcées des articulations : toute posture
- Déplacement Etranger :
- Espace Confiné : reprise en sous œuvre, souterrain, galeries
- Esprit Sécurité :
- Grand Déplacement
- Horaire Travail Atypique : 2x8h ; nuit, dépassement horaire
- Intempérie : vent, pluie, brouillard, neige
- Mobilité Physique : dénivellation, terrain accidenté
- Port EPI Indispensable :
- Poste Sécurité : foreur
- Sens Responsabilités
- Température Extrême : forte chaleur, grand froid



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

- Temps Réaction Adaptée : en cas d'incident foreuse
- Travail Espace Restreint : reprise en sous œuvre, galerie
- Travail en Equipe
- Travail Galerie/Tunnel :
- Travail Milieu Isolé
- Travail Pour Entreprise Utilisatrice
- Vision adaptée au poste :

## Accidents Travail

### Recherche fiche de sinistralité pour une activité professionnelle, identifiée par son code NAF sur 5 caractères

- Agression Agent Chimique : contact, projection: coulis bentonite ciment
- Emploi d'outil à main/matériau tranchant/contondant : masse, clé, tige
- Emploi de machine dangereuse : foreuse, happement par tige
- Renversement d'engin : mauvaise stabilisation
- Renversement par engin/véhicule chantier
- Risque routier : mission
- Port manuel de charge : tiges, tirant d'ancrage (toron, barre)
- Chute de plain-pied : terrain accidenté, surface glissante, encombrement
- chute hauteur : chute depuis plateforme foreuse sur porteur ; accès foreuse
- Travaux rayonnement non ionisant : soudage (armature, entretien matériel), butons
- Chute d'objet : matériel (tige)
- Contact électrique : ligne aérienne, souterraine enterrée
- Eboulement/effondrement galerie
- Projection particulière : corps étranger
- Travail en milieu aquatique/à proximité : noyade



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

## Nuisances

- Bruit : >81dBA (8h), crête > 135 dB(C) déclenchant action prévention
- Vibration Corps Entier : > 0,5 m/s<sup>2</sup> (8h) : déclenchant action prévention :
- Hyper-sollicitation Membres TMS
- Manutention Manuelle Charge : tiges, armatures( barre, toron)
- Gaz échappement : particules fines diésels : moteurs thermiques : SO<sub>2</sub>, NO<sub>2</sub>, CO, CIRC (cat 1) et 1A UE (**ANSES 05 /2018**) reprise sous œuvre, souterrain
- Température Extrême : forte chaleur, grand froid
- Rayonnement non Ionisant : UV soleil
- Huile Minérale : Lubrifiant/Graisse : conducteur entretien premier niveau engin
- Ciment : Adjuvant Ciment ; coulis bentonite-ciment (manœuvre, conducteur centrale)
- Poussière Silice Cristalline : selon nature terrain, à l'amorçage++
- Poussière fibre minérale naturelle : **amiante environnementale** dans sols et roches

## Maladies Professionnelles

**Recherche fiche de sinistralité pour une activité professionnelle, identifiée par son code NAF sur 5 caractères**

**Ctrl et un clic sur le numéro, le tableau MP s'ouvre :**

- Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels (42)
- Affections périarticulaires : épaule : tendinopathie aigue ou chronique non rompue non calcifiante ; rupture partielle ou transfixiante de la coiffe des rotateurs ; coude : tendinopathie d'insertion des muscles épicondyliens ; ou muscles épitrochléens ; poignet-main : tendinite, syndrome canal carpien ; genou : hygroma (57)
- Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par des vibrations transmises au corps entier : sciatique par hernie discale L4-L5 ou L5-S1 ; radiculalgie crurale par hernie discale L2-L3 ou L3-L4 ou L4-L5 avec atteinte tronculaire concordante (97)
- Affections chroniques du rachis lombaire / manutentions : sciatique hernie discale L4/L5 ; L5/S1 ; cruralgie par hernie discale L2/L3 ; L3/L4 L4/L5 (98)
- Affections causées par ciments : dermite eczématiforme, blépharite, conjonctivite (8)
- Affections consécutives à l'inhalation de silice : pneumoconiose, sclérodermie, cancer broncho-pulmonaire (25)



**PREVENTION GAGNANTE BTP**

Performance Economique

- Affections professionnelles consécutives à l'inhalation poussières d'amiante (30)
- Cancer broncho-pulmonaire provoqué par l'inhalation poussières d'amiante (30 bis)
- Cancers du larynx et ovaire provoqués par l'inhalation de poussières d'amiante (30 ter)
- Affections provoquées par l'oxyde de carbone : travaux en sous œuvre, galerie (64)
- Affections provoquées par les huiles et graisses d'origine minérale ou de synthèse : dermite irritative, lésions eczématiformes : entretien foreuse graisse, lubrifiant (36)
- Lésions eczématiformes de mécanisme allergique : lésions eczématiformes : détergents nettoyage foreuses (65)
- Mycoses cutanées (46 C)
- Péri onyxis et onyxis : atteinte des orteils (77)

## Mesures Préventives

*Un clic sur un des items des Mesures Préventives, ouvre **sur le chapitre correspondant du Guide Bonnes Pratiques Prévention BTP***

### MESURES ORGANISATIONNELLES :

Principes Généraux Prevention/Recommandations CNAM

Document Unique Evaluation Risques Professionnels (DUERP)/Aides Financières CARSAT/ANACT

**Aides financières CARSAT :**

- ✓ **Fonds d'investissement pour la prévention de l'usure professionnelle (FIPU) - une aide financière pour prévenir les risques ergonomiques et les TMS**

Amiante : intervention matériaux amiantés sous-section 4 : **amiante environnementale** des sols

Atmosphère Explosive ATEX : Selon site du chantier



**PREVENTION GAGNANTE BTP**

Performance Economique

Autorisation Conduite/Formations : foreuse, chariot automoteur chantier ; porte engins (cat G) pour foreuse sur chenille

Bordereau Suivi Déchets Dangereux : BSDD ; BSDA ;BSFF

Bruit

Charge Physique Travail/ Manutentions Manuelles

Climat & Risques Professionnels

DT/DICT: Demande Projet Travaux/Déclaration Intention Commencement Travaux : si proximité ligne électrique

Espace Confine (Restreint-Clos) : reprise en sous œuvre

Fiche Données Sécurité (FDS)

Location Matériels/Engins

Organisation Premiers Secours

Plan Prevention Entreprise Extérieure/Entreprise Utilisatrice : selon site intervention (site industriel...) ; travaux dangereux

Prevention Pratiques Addictives en Milieu Travail

Repérage Amiante/Plomb avant travaux(RAT) :fourni par le maître d'ouvrage : **repérage d'amiante environnemental** avant travaux dans les sols et roches en place.11/2011 **Nouvelle norme NF P94-001** , qui rappelle que "**la présence d'amiante naturelle** (amiante environnemental) dans certains sols ou certaines roches **induit un risque pour les travailleurs**

Risque Chimique ACD CMR Nanomatériaux Perturbateurs Endocriniens Biocides  
Fluide graisse ; hydrocarbures pétroliers et chlorés ( nettoyant ), gaz échappement moteur thermique et diésel

Risque Electrique : ligne électrique enterrée ou aérienne



**PREVENTION GAGNANTE BTP**

Performance Economique

Risque Routier Transport Personnels/Matériels :Véhicule Utilitaire léger & VL

Sécurité Incendie

Températures Extrêmes

Travaux Interdits/Règlementés Jeunes Ages au moins 15 ans moins18 ans

## **MESURES TECHNIQUES :**

Amiante :intervention matériaux amiantés sous-section 4 : **amiante environnementale** des sols

Atmosphère Explosible ATEX : selon chantier ( sur site industriel)

Balisage Périmètre Sécurité Chantier Provisoire Fixe/Mobile : zone autour de l'appareil de forage dans laquelle une personne est exposée à un risque de lésion ou d'atteinte à la santé

(entraînement ou happement d'un vêtement ou d'une partie du corps par le train de tiges

**Chute Hauteur** : protection plateforme foreuse sur porteur ; accès foreuse sur chenille (marche pied antidérapant, main courante...)

**Chute Plain-Pied**

**Circulation Entreprise/Chantier**

**Déchets Gestion** : bentonite, déblais:

**Eclairage Chantier** : travaux de nuit, en souterrain, en sous œuvre

**Engin Chantier** : foreuse sur chenille **cf. item foreuse**

**Espace Confine (Restreint-Clos)** : reprise en sous œuvre

**Heurt/Ecrasement PL-Engins**

**Installation Hygiène Vie Chantier (IHV)**

**Lutte Incendie.**



**PREVENTION GAGNANTE BTP**

Performance Economique

**Machines-Outils-Portatives Electromécaniques/Pneumatiques** :

Machines avec systèmes de débrayage automatique (en cas de blocage...), équipées de raccords rapides de sécurité et de poignées anti -vibratiles, **avec aspiration poussières** .

**Manutentions Manuelles/TMS :Aides** : mise en place des trains de tige avec treuil ou mât

**Organisation Premiers Secours**

**Pollution Atmosphérique** : particules fines & ultrafines

**Poly Exposition- Exposome /Surveillance Biologique Exposition Professionnelle/IBE**

Contraintes posturales et physiques (bruit ; rayonnements non ionisants UV ; travaux en extérieur) ; risques chimiques (hydrocarbures pétroliers et chlorés : nettoyant ; fluide graisse , silice

**Poussières/Fumées/Gaz/Vapeurs** : particules fines diésel, moteurs thermiques : NO2, CO, silice

**Risque Electrique Chantier** :

## Risque Electrique Installations/Consignation

**Substitution CMR-ACD/Changement Mode Opératoire** : remplacer les solvants pétroliers et hydrocarbures chlorés utilisés comme nettoyants, par *solvants d'origine végétale :esters méthyliques d'acides gras (EMAG) d'huiles végétales de colza ++ ou huile de tournesol* : liquides très peu volatils, insolubles dans l'eau, , non inflammables ( point éclair élevé) ,de viscosité plus élevée que les solvants traditionnels, mais avec un pouvoir dissolvant comparables voire meilleur.

## Températures Extrêmes

Vérification /Maintenance Equipements Travail /Installations Electriques/EPI

Vibrations : corps entier : foreuse sur chenille

## MESURES HUMAINES :

**Accueil Nouveaux Embauches/ Intérimaires**

## Information Risques Sante Sécurité Salaries

Autorisation Intervention Proximité Réseaux (AIPR) : proximité réseaux



**PREVENTION GAGNANTE BTP**

Performance Economique

**Certificat Aptitude Conduite en Sécurité (CACES®) :**

Foreuse **R482 cat B2** ; porte engins cat G (engin non productif) ...

Certificats Qualification/Maitrise Professionnelle (CQP/CMP)

Equipements Protection Individuelle (EPI)/Exosquelettes

Equipements Protection Individuelle Amiante(EPI) : **en cas amiante environnementale des sols**

Fiche Exposition Amiante

Formation Amiante. : sous-section 4 : **en cas amiante environnementale des sols**

Formation/Maintien-Actualisation Compétences (MAC-SST)

Formation Utilisation Matériels Lutte Incendie

**Habilitation Electrique:** Habilitation BF-HF : présence ou au contact de canalisations électriques souterraines isolées restées sous tension, **Carnet de prescriptions de sécurité électrique pour le personnel du BTP habilité BF-HF OPPBTP 10/2024**, ou H0V si proximité ligne électrique aérienne

Hygiène Corporelle/Vestimentaire

Information/Sensibilisation Bruit.

Information Sensibilisation Hygiène Vie

Information/Sensibilisation Rayonnements Naturels (UV)/ROA/Lasers

Information Sensibilisation Vibrations Mécaniques

### **Passeport Prevention**

Sensibilisation Formation Manutentions Manuelles /TMS :

Sensibilisation Information Prevention en Réalité Virtuelle & Jeux

Sensibilisation Risque Routier

Températures Extrêmes



**PREVENTION GAGNANTE BTP**

Performance Economique

### **Suivi Individuel Préventif Santé**

#### ❖ **Modalités Suivi Prise en charge Surveillance Santé**

#### **OBJECTIFS :**

Les SPSTI doivent rendre la prévention en santé au travail accessible, et adaptée aux besoins réels des entreprises, en :

- **Informant** : sur les facteurs de risques des métiers , et en sensibilisant sur les moyens de prévention collectifs et individuels
- **Traçant** les expositions professionnelles ++
- **Prévenant ++ et dépistant** les maladies professionnelles ou à caractère professionnel susceptibles de résulter de diverses activités professionnelles **(actuelles et passées)**
- **Préservant** la santé physique et mentale (RPS) tout au long du parcours professionnel, afin de prévenir, ou réduire l'usure au travail

- **Contribuant** au maintien dans l'emploi : en anticipant la désinsertion professionnelle (cellule dédiée dans le SPSTI, visite de pré reprise, visite de mi-carrière ; rendez-vous de liaison entre salarié et employeur ... )
- **Participant** à des actions de promotion de la santé : liés au mode de vie : hygiène alimentaire, sommeil, sédentarité, bénéfices de la pratique sportive , conduites addictives ..., pratiquer les vaccinations nécessaires , participer à des campagnes de dépistage ...
- **Informant** sur les modalités de suivi l'état de santé : sur la possibilité à tout moment, de bénéficier d'une visite à la demande avec le médecin du travail ( aussi bien par le salarié , que par l'employeur) .

**Ce qui nécessite :**

- ✓ Une simplicité d'accès aux différents dispositifs
- ✓ Une bonne réactivité dans les situations sensibles
- ✓ Une cohérence entre les différents acteurs

C'est ainsi que **la culture prévention** entrera réellement dans les organisations

**Poly exposition ANSES / PST3 : 09/2021**



**PREVENTION GAGNANTE BTP**

**Performance Economique**

- ✓ **Profil C** : bruit, risques chimiques et contraintes posturales
- ✓ **Profil H**: risques physiques , chimiques, et thermiques

**Risques Particuliers :**

**Nécessitent une connaissance précise des tâches effectuées réquièrement par le salarié, et de l'environnement de travail où se déroule l'activité.**

- Gaz Echappement : particules fines diésels CMR cat 1 CIRC, et 1A UE (**ANSES 05 /2018**) : foreuse, reprise sous œuvre, souterrain, galerie, espace restreint.
- Poussière fibre minérale naturelle CMR cat 1 : **amiante environnementale des sols**
- Travaux exposant à la poussière de silice cristalline inhalable issue de procédés de travail : CMR cat 1 A **depuis le 01/01/2021**: au sens de l'**article R. 4412-60 du code du travail**  
**Arrêté du 26 /10/2020 : fixant la liste des substances, mélanges et procédés cancérogènes au sens du code du travail JO 01/11/2020** : à l'amorçage en terrain siliceux. Silice cristalline fiche toxicologique INRS (**FT 232**)

## Risques Autres :

### ✓ **Contraintes posturales :**

- Manutention manuelle de charges 10 heures ou plus par semaine (ANSES 09/2021)
- Position debout ou piétinement 20 heures ou plus par semaine (4 heures par jour) (ANSES 09/2021)
- Contraintes posturales (bras en l'air, accroupi ou en torsion) 2 heures ou plus par semaine (ANSES 09/2021)
- Gestes répétitifs 10 heures ou plus par semaine( ANSES 09/2021)

### ✓ **Contraintes physiques intenses :**

- Travail en extérieur pendant 10 heures ou plus par semaine ; ou à moins de 5°C ou plus de 30°C pendant 10 heures ou plus par semaine ; ou entre 5°C et 15°C pendant 20 heures ou plus par semaine ; (ANSES 09/2021) .
- Exposition sonore : Bruit >81DbA(8h), crêtes > 135 dB (C) déclenchant action prévention
- Vibration Corps Entier : > 0,5 m/s<sup>2</sup> (8h) déclenchant action prévention
- Exposition aux rayonnements non ionisants( UV )

### ✓ **Nuisances chimiques :**



**PREVENTION GAGNANTE BTP**

**Performance Economique**

- Carburant : essence ordinaire , gasoil:
- Gaz échappement moteur thermique : N02, SO2,CO
- Huile Minérale : Lubrifiant/Graisse

## **Amélioration et prise en compte de la poly exposition « Profils homogènes de travailleurs poly exposés » ANSES 09/2021**

### ✓ **Nuisances Autres :**

- Travail nuit

Le travail de nuit fait partie *des six facteurs de pénibilité visés dans le Code du travail*.

- Risque électrique : pas de nécessité d'une *attestation justifiant l'absence de contre-indications médicales* ( habilitations électriques H0V0. BF-HF)

- ❖ **Vigilance** : *si nécessité d'une attestation justifiant l'absence de contre-indications médicales :*
  - Conduite : foreuse

### **Cf Modalités Suivi Prise en charge Surveillance**

#### **Examens Complémentaires/Mesures Conseillés :**

Dépendant : de l'exposition actuelle et passée selon les nuisances ; des poly expositions ; de l'environnement de travail (pics exposition ,travaux en milieu confiné, Co exposition... ; de la protection du salarié (**collectif, individuel** ).

**Important :** même si les recommandations de la HAS ne sont pas des normes juridiques au sens strict, elles deviennent opposables en pratique , notamment en matière de responsabilité médicale.

Le juge évalue la conformité de la conduite du médecin aux « données acquises de la science » ; les recommandations de la HAS constituent la principale référence pour définir ces « données acquises »

Si le médecin s'en écarte sans justification, le juge peut considérer qu'il a commis une faute

**Bruit :**



**PREVENTION GAGNANTE BTP**

**Performance Economique**

**Echoscan**, (mesure rapide non invasive et objective, car ne nécessite pas la participation active du salarié) **permet d'évaluer la fatigue auditive**, avant qu'une perte auditive ne se soit installée (pas de nécessité d'une cabine) ; c'est un outil complémentaire de l'audiométrie, il doit se positionner en amont de celle-ci.

**Echoscan Audio, outil de diagnostic auditif Prévenir l'apparition de la surdité professionnelle INRS mise à jour 11/2023**

**L'EchoScan Audio et les produits chimiques** vidéo INRS 06/2021

- **Audiométrie** : quand la souffrance auditive est déjà installée, permet de suivre son évolution, si aucune mesure préventive n'a été mise en place, (périodicité, selon le protocole mis en place par le médecin du travail).

- ❖ **TMS Membres supérieurs** : mise en place manuelle de train de tiges

**Protocole d'examen clinique pour le repérage des TMS ...**  
**Santé publique France mise à jour 10/2019**

- ✓ Prise en charge des tendinopathies de la coiffe des rotateurs ensemble composé de quatre groupes de tendons : sous-scapulaire, sus-épineux, sous-épineux, petit rond. HAS 09/2023 ([lien](#)).

Les maladies métaboliques sont un facteur aggravant du risque de rupture de la coiffe des rotateurs, laquelle est hypo vascularisée à l'insertion du sus-épineux et de l'infra-épineux

Entre 45 et 60 ans , les salariés exposés aux TMS , et fumeurs ( ayant fumés pendant 10 ans) voient leur « chance » d'avoir une rupture de la coiffe multipliée par 10.

**Conduite diagnostique devant une épaule douloureuse non traumatique de l'adulte et prise en charge des tendinopathies de la coiffe des rotateurs HAS 09/2023**



**PREVENTION GAGNANTE BTP**

Performance Economique

- ❖ **Particules fines cancérogènes CMR cat :1 CIRC** : foreuse ,proximité engins pic pollution

**EFR** : à l'embauche bilan initial, puis, à l'appréciation du médecin du travail (protocole de suivi), en fonction du degré d'exposition et de l'examen clinique.

Mise au point d'une nouvelle méthode d'évaluation des expositions aux émissions particulières des moteurs diesel :

La méthode mise au point permet d'évaluer dans la fraction alvéolaire des aérosols prélevés 0,1 à 2 fois la VLEP-8h de 0,05 mg de carbone élémentaire par mètre cube d'air.

Elle a fait l'objet d'une **fiche méthodologique MétroPol M-436** pour le dosage du carbone

- ✓ **Rayonnement optique naturel (UV soleil)** :

Examen dermatologique au niveau des parties découvertes du corps ( visage (nez, front, joues, oreilles et lèvres), la tête en cas de chevelure peu dense ou de calvitie, ainsi que le cou et la nuque, les aisselles, le dos des mains et des pieds, à la recherche de **kératoses photo induite lésions cutanées précancéreuses** :

Ce sont des lésions croûteuses souvent multiples, plus ou moins érythémateuses, qui saignent facilement après grattage :

Un lien est scientifiquement établi entre expositions professionnelles cumulées aux UV solaires , et survenue de cancers cutanés non mélaniques (particulièrement **cancers épidermoïdes**)

En cas de doute, demander conseil à un(e) dermatologue.

**Se méfier des écrans solaires qui, sont très photo sensibilisants**, et peuvent contenir des perturbateurs endocriniens (PE), préférer les vêtements à manches longues, le port de lunettes filtrantes est aussi conseillé pour les yeux.

**Rayonnements ultraviolets et risques de cancer fiche repère institut national du cancer 10/2021**

❖ **Suivi Exposition Silice : à l'amorçage du forage, en terrain siliceux**

**Arrêté du 26 /10/2020 : fixant la liste des substances, mélanges et procédés cancérogènes au sens du code du travail JO 01/11/2020**

❖ **Rechercher :**



**PREVENTION GAGNANTE BTP**

**Performance Economique**

**BPCO :tabagisme /Exposition professionnelle**

Effet synergique du tabagisme et de l'exposition professionnelle pour le risque de survenue de BPCO.

Hors tabac, plusieurs études scientifiques estiment **à environ 15% la part des BPCO d'origine professionnelle : ( VPGF)**:source ANSES 11/2025

**BPCO : une maladie respiratoire au lien avéré avec de multiples expositions professionnelles ANSES 11/2025**

❖ **Suivi Exposition Amiante : en cas d'amiante environnementale des sols ( cursus laboris)**

Un auto-questionnaire de repérage de situations exposantes à l'amiante peut être utilisé pour les visites d'embauche de salariés dont ce n'est pas le premier emploi , visites de mi- carrières, visites de fin de carrière

## Auto-questionnaire de repérage de situations de travail exposantes à l'amiante PRST 4 Auvergne Rhône Alpes 2024

### ❖ Veiller à une bonne hygiène de vie :

1/ A un Poids Corporel normal (IMC cible de 18.5 à 24.9 kg/m<sup>2</sup>) : **Calcul IMC**

2/ A un bon équilibre alimentaire

### **L'essentiel des recommandations sur l'alimentation Santé Publique France**

#### **Alimentation de l'adulte : des repas équilibrés au fil de la semaine :Ameli 02/2025**

Grâce à la normalisation du poids corporel, on note très souvent une amélioration du risque cardiovasculaire

3/ Au risque de complications métaboliques et cardiovasculaires :

- Elevé à partir d'un tour de taille supérieur ou égal à 94 cm *chez l'homme* ; et supérieur ou égale à 80 cm *chez la femme*



### **PREVENTION GAGNANTE BTP**

#### **Performance Economique**

- Significativement élevé à partir d'un tour de taille de ≥102 cm *chez l'homme* ; ≥88 cm *chez la femme*.

4/ A un bon sommeil : rechercher un déficit et /ou des troubles du sommeil, un état de fatigue

**Test de Pichot Brun** est un auto-questionnaire de 24 items avec une échelle de Likert, pour évaluer le sentiment de fatigue, et apprécier l'importance de ses répercussions au quotidien

#### **10 recommandations pour bien dormir : Institut national sommeil & vigilance (INSV)**

#### **Aptitude Conduite Engins/ PL /VL /Machines dangereuses**

#### **Risque malaise au travail Evaluation Risque Cardio Vasculaire**

#### **Recherche consommation Substances Psychoactives :**

#### **Travail de nuit**

#### **Vaccinations**

## Examens Dépistage Santé

### Visite médicale mi-carrière

### Téléconsultation

**Actions sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent au départ à la retraite du salarié**

### Visite fin carrière Suivi Post Exposition Suivi Post Professionnel

**Foreur Sondeur Injecteur : Géotechnique/Fondations Spéciales (SPE/SPP):**

- ✓ Travaux exposant à la poussière de silice cristalline inhalable issue de procédés de travail : CMR cat 1 A (25) intervention terrain siliceux
- ✓ Hydrocarbures polycycliques aromatiques (HAP) présents dans huiles (16 bis)
- ✓ Amiante (30) ; (30 bis), (30 ter) : amiante environnementale des sols



**PREVENTION GAGNANTE BTP**

### Performance Economique

#### ❖ Autres nuisances ayant des effets différenciés potentiels :

- Manutentions manuelles de charges : absence de recommandation actuellement
- Postures pénibles définies comme positions forcées des articulations
- Vibrations mécaniques : absence de recommandation actuellement
- Agents chimiques dangereux, y compris poussières et fumées ( émissions d'échappement de moteurs diesel
- Bruit : Audiométrie de fin de carrière
- Températures extrêmes
- Travail de nuit
- Radiations UV classées « cancérogènes pour l'Homme » (groupe 1) par le CIRC UV soleil